

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET TAXES ASSIMILÉES RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL



N°10963*27 MODÈLE OBLIGATOIRE

														(art. 2	87 du CGI)
PÉRIODE DE DÉC	CLA	RATION Du /	1	au	1 1										
Horaires d'ouve	rtur	e sur <u>www.impots.</u>	gouv.fr,	rubrique	« Contact »	>									
		Adresse du serv	ice												
Nom ou dénomination															
Identification															
du															
destinataire															
			Adresse	:											
Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exa								ntreprise,	rectifi	ez-les en	rouge.				
SIE	N	méro de dossier Clé Période CM C			OPT	Code se	ervice	Rég	jime						
												1			
												_			
N	° d'ic	dentification de l'étab	lisseme	nt (SIRET	7		1.1	1 1 1	1.1	1 1 1					
				`		·		_ _	_ _	_					
IN de IVA intrac	omn	nunautaire <i>(ne conc</i>	erne pas	ies DOM	/ III			_	_ _	_					
ATTENTION	000	lre est réservé au	v ontror	rices rel	ovent de la	n DCE	aui a	at antá	nour	lo rógin	no do d	20000	lidation d		
		VA au niveau du g													
(y compris la société tête	de gr	roupe en tant que membre)		,,	,									
Si vous n'avez à i	remp	olir aucune ligne de	e ce forr	nulaire (d	léclaration -	« néant	»), ve	uillez co	cher I	a case	à droite	•		0010	
MODALITÉS DE D	ρÉCI	LARATION ET DE F	VIEWE	IT (voir n	otico 3310-	NOT-SI)\								
			AILWEI	TT (VOII TI											
PAIEMENT, DATE					RÉSERVÉ	A L'AD	WIINIS	IRAIIO	V						
Date :		Signature :			Somme :	Dat	e:					Pé	nalités		
Téléphone :						N° I	PEC					Tau	ux 5 %	9	005
						N° o	d'opéra	ation	1.1	1 1 1	1.1	Tau	ux %	9	006
Paiement par virer	nont	honogiro :		٦								Tou	лх %	0	007
					Si vous payez	par vireme	ent(s), pr	écisez-en l	e nombi	re:		iau	JX /0	9	007
Paiement par impu				_											
* (joindre l'imprimé n' auprès de votre servi	351	6 disponible sur <u>www.ir</u>	npots.gou	<u>ıv.fr</u> ou									Dot	o do rácent	ion
		1 7											Dat	te de récept	.1011
CADRE RESERVE	ΞAΙ	LA CORRESPONDA	ANCE												
					rer et payer vo										
		Des information										ssionn	els ».		

MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES **OPÉRATIONS TAXÉES (HT.) OPÉRATIONS NON TAXÉES** 0979 0032 Α1 Ventes, prestations de services E1 Exportations hors UE Autres opérations imposables 0981 E2 Autres opérations non imposables 0033 A2 Achats de prestations de services intracommunautaires Ventes à distance taxables dans un autre État membre au **A3** 0044 0047 E3 (article 283-2 du code général des impôts) profit des personnes non assujetties A4 Importations (autres que les produits pétroliers) 0056 E4 Importations (autres que les produits pétroliers) 0052 Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits **A5** 0051 E5 0053 produits pétroliers) pétroliers) Importations placées sous régime fiscal suspensif (autres В1 Mises à la consommation de produits pétroliers 0048 E6 0054 que les produits pétroliers) B2 Acquisitions intracommunautaires 0031 F1 0055 Acquisitions intracommunautaires Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de Livraisons intracommunautaires à destination d'une ВЗ 0030 0034 froid imposables en France personne assujettie Achats de biens ou de prestations de services réalisés Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de B4 auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 0040 F3 0029 froid non imposables en France du code général des impôts) B5 0036 0049 Régularisations (important : cf. notice) F4 Mises à la consommation de produits pétroliers Importations de produits pétroliers placées sous régime 0050 fiscal suspensif F₆ Achats en franchise 0037 Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du code 0043 F7 général des impôts) F8 Régularisations (important : cf. notice) 0039 **DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER TVA BRUTE** Base hors taxe Taxe due Opérations réalisées en France métropolitaine 80 Taux normal 20 % 0207 09 Taux réduit 5,5 % 0105 9B Taux réduit 10 % 0151 Opérations réalisées dans les DOM 10 Taux normal 8.5 % 0201 11 Taux réduit 2.1 % 0100 Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM) 13 Anciens taux 0900 14 Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A) 0950 Produits pétroliers P1 Taux normal 20 % 0208 P2 Taux réduit 13 % 0152 **Importations** Taux normal 20 % 0210 11 12 Taux réduit 10 % 0211 13 Taux réduit 8.5 % 0212 14 Taux réduit 5.5 % 0213 15 Taux réduit 2.1 % 0214 16 Taux réduit 1,05 % 0215 (dont TVA sur les produits pétroliers) 15 0600 TVA antérieurement déduite à reverser (dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers) 5B Sommes à ajouter, y compris acompte congés (exprimées en euro) 0602 16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B) La ligne 11 ne concerne que les DOM. 17 0035 **Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires** Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % sont déclarées sur l'annexe 3310 A-SD. 18 0038 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco

	TVA DÉDUCTIBLE										
19	Biens constituant des immobilisations					0703					
20	Autres biens et services					0702					
21	Autre TVA à déduire (dont régularisation de : - TVA sur les produits pétroliers : - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers : - TVA collectée sur autres produits ou PS [cf. notice] ou déductible :										
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration										
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimée		0603								
	Indiquer le coefficient de taxation unique applicable		23	Total TVA déductible (ligne 19 à 2C)							
22A	période s'il est différent de 100	%	24	Dont TVA déductible sur importations hors produits pétroliers	0710						
				2E	Dont TVA déductible sur les produits pétroliers	0711					
	CRÉDIT				TAXE À PAYER						
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16)	0705		28	TVA nette due (ligne 16 – ligne 23).						
26	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002		29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A-SD	9979					
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G	8005		AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29)	9991					
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26 – ligne AA) (Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)	8003		20	Total à payer (lignes 28 + 29 – AB)						
	Attention ! Une situation de TVA créditrice (l dispense pas du paiement des taxes assimilée			32	(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)						